

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW – Code 65**  
**Médias régionaux**

**Améliorer les conditions de vie des aînés**

**ANNONCE PAR LA MINISTRE BLAIS D'UN INVESTISSEMENT DE 750 000 \$  
EN PARTENARIAT AVEC LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS  
DE LAVAL**

**Québec, le 3 novembre 2008** – La ministre responsable des Aînés, M<sup>me</sup> Marguerite Blais, a annoncé aujourd'hui, en présence de la vice-présidente de la Conférence régionale des élus de Laval (CRÉ DE LAVAL), M<sup>me</sup> Jocelyne Guertin, le versement à la CRÉ DE LAVAL d'une somme de 595 000 \$ sur cinq ans pour investissement dans les services ou les infrastructures offerts aux aînés. La CRÉ DE LAVAL ajoutera 155 000 \$ à cette somme, pour un total de 750 000 \$. La ministre a fait cette annonce à l'occasion de la signature de l'entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vie des aînés.

*« Grâce à cette aide financière, la CRÉ DE LAVAL, en collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés, pourra soutenir des initiatives qui auront des répercussions positives pour les aînés de la région. Ce sont les partenaires les mieux placés pour adapter les milieux de vie aux besoins des aînés de leur territoire, et contribuer par le fait même à l'amélioration de leurs conditions de vie »,* a déclaré la ministre.

L'entente avec la CRÉ DE LAVAL permettra notamment :

- De soutenir le déploiement de services de proximité pour favoriser le maintien à domicile des aînés;
- De favoriser l'adoption et le développement de saines habitudes de vie chez les aînés, entre autres par une augmentation de l'offre d'activités physiques destinées aux aînés;
- De soutenir le développement du loisir culturel auprès des aînés;
- D'identifier et de soutenir des projets favorisant l'exercice des droits des aînés;
- De faciliter l'accès et la diffusion de l'information aux aînés;
- De favoriser le développement de l'écocitoyenneté chez les aînés, leur participation à la vie de la communauté et les liens intergénérationnels.

*« Je suis très heureuse de cette entente qui nous donne l'occasion d'apporter de nouvelles contributions pour faire face aux changements que nous vivons et qui nous permet d'accroître la concertation en vue de trouver des solutions adaptées aux nouvelles réalités des aînés »,* de souligner la vice-présidente de la CRÉ DE LAVAL, M<sup>me</sup> Jocelyne Guertin.

Cette annonce de la ministre s'inscrit dans le cadre de la Stratégie d'action en faveur des aînés, qui prévoit le versement de 12,5 millions de dollars sur cinq ans aux conférences régionales des élus pour investissement dans les services ou les infrastructures offerts aux aînés. À ce budget s'ajoutent 4,8 millions injectés par les CRÉ. Ces ententes ont un

véritable effet de levier dans les régions. À ce jour, ce sont donc des investissements de plus de 17 millions de dollars qui ont été annoncés dans le cadre des ententes spécifiques.

*« Cette entente de partenariat est un geste de plus pour l'amélioration des conditions de vie des aînés et un exemple de ce que nous pouvons faire ensemble pour leur permettre de demeurer actifs et le plus longtemps possible dans leur milieu de vie », a conclu la ministre.*

- 30 -

Source : Daniel Doucet  
Attaché de presse  
Cabinet de la ministre responsable des Aînés  
Tél. : 418 646-7757  
514 873-3083